

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 2

Artikel: Nous sommes un peuple de milice
Autor: Wiedmer-Zingg, Lys
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682084>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RÉCIT

Par Lys Wiedmer-Zingg

Anatomie
du Conseil national

Avant un certain profil, c'est ce que souhaite chaque conseiller national. Mais entre lui et cette ambition viennent s'interposer un nombre incalculable de mécanismes. On apprécie peu ici les génies et les superstars. On fera rentrer dans le rang celui qui a des velléités de s'élever au-dessus du niveau général et qui menace l'harmonie. D'ailleurs, comment pourrait fonctionner une chambre du peuple avec des représentants trop marqués? Car ce qui se trame à Berne, c'est le bon vieux compromis helvétique où chacun a dû concéder quelque chose et qui, finalement, ne satisfait

institutrices. Ils parlent suisse allemand, français, italien et plus rarement romanche. Ils viennent des villes et des campagnes, du plateau ou des vallées. Ils ont tous une profession, la politique ne représente que la moitié de leurs activités. L'avantage d'un parlement de milice sur un parlement professionnel, c'est que les députés ne font pas de la politique pour faire de la politique. Nos politiciens «amateurs» sont en contact quotidien avec les réalités de la vie. L'inconvénient du système apparaît clairement lorsqu'on les voit un peu dépassés par certaines questions très techniques. Ils donnent alors l'impression d'être des dilettantes.

Cela explique qu'à Berne, on

ne mette pas au point des «grands» projets. Le progrès est distillé à des doses homéopathiques. Les députés s'adressent très poliment la parole. On ne cherche pas à démolir trop violemment l'adversaire. Tout le monde craint les retours de manivelle, surtout dans une Suisse si petite, où chacun dépend de son voisin et où tout le monde finira un jour ou l'autre par se retrouver autour de la même table.

Nous n'avons pas de brillants orateurs. Là aussi, il y a et il y a eu des exceptions, comme Otto Fischer ou Walter Bringolf. Tous les autres, tous ceux qui lisent leur discours péniblement du haut de la tribune, ne font pas tomber à la renverse les journalistes.

Le parlement de la Confédé

ration est sans aucun doute un des plus économiques du monde.

Un conseiller national reçoit une compensation annuelle de Fr. 16500.— pour un travail qu'il doit accomplir souvent chez lui, le samedi et le dimanche. Pendant les sessions et les séances de commissions, une indemnité journalière de Fr. 230.— lui est versée. Ajoutons encore les prises en charge des nuitées et des repas de Fr. 70.— cha-

cune, sans oublier la jouissance d'un abonnement annuel général (ou le remboursement des frais de voyage en première classe). Un revenu plutôt maigre, surtout lorsque l'on sait qu'un parlementaire doit être pleinement disponible pour son mandat pendant environ 6 mois de l'année, faire des discours avant et pendant les campagnes d'initiative, participer à des émissions de radio et de télévision, donner des interviews à des

Les représentants, oui,
mais de quel peuple?

Les relations entre le peuple, le souverain et «ceux de Berne» sont pour le moins surprenantes. Toute l'année, tout le monde rouspète et tempête contre l'incompétence de «ceux de Berne». Mais rituellement, tous les quatre ans, lorsque le peuple a une nouvelle fois le bras long, ce sont pratiquement les mêmes personnes qu'il renvoie aux chambres (chaque fois, le renouvellement est à peu près d'un quart).

Les deux cents conseillers nationaux et aux Etats sont les représentants du peuple suisse. Pratiquement, va à Berne celui qui a rassemblé sur son nom environ 30 000 voix. Ça peut être beaucoup plus – plus de cent mille – ou beaucoup, beaucoup moins comme les 4000 voix de la candidate bâloise du Poch, remplaçant Ruth Mascarin, démissionnaire.

Qu'est-ce que c'est que ce peuple? Les cantons ont refusé de reconnaître le 1^{er} août comme jour férié national. Depuis que l'on s'est aperçu que le vieux hymne national était identique au «God Save the Queen», on en a cherché un autre en catastrophe. La Suisse, c'est aussi ce peuple qui a refusé massivement dans une votation populaire l'introduction de la semaine de 40 heures, à la grande stupéfaction des Français qui considèrent les Suisses comme d'incorrigibles matérialistes.

La Suisse, c'est aussi ce peuple qui depuis 40 ans vit sous le régime de la paix du travail, et qui ne connaît pratiquement aucune grève. Un peuple qui – et ce n'est pas le moindre des paradoxes – rejette systématiquement tout ce qui pourrait entamer le pouvoir des puissants: rejette la loi contre la spéculation foncière (1967), rejette le droit au logement (1970), rejette la loi sur l'aménagement du territoire (1976), rejette l'impôt sur la fortune (1977), etc.

Ce peuple a le parlement qu'il mérite: un parlement composé de matérialistes, à qui on ne peut dénier un certain idéalisme. Nos parlementaires ne planent pas dans des sphères supérieures à celles du commun des mortels, ils sont le reflet de notre vie quotidienne.

Nous sommes un peuple de milice

D'autres pays ont un parlement de métier – nous avons un parlement de milice. D'autres pays ont une armée de métier, nous avons une armée de milice. A première vue, notre parlement et notre armée ont un relent d'amateurisme et de «pas sérieux».



Lorsque le drapeau suisse flotte à l'entrée du Palais fédéral, cela signifie: «On siège au Palais!». Pendant les beaux jours, la Bärenplatz et Waisenhausplatz ont un petit côté méridional: les terrasses des cafés s'animent et les gens font un brin de causerie sous le soleil.

Au cafe Valloton, dans le Palais, amis et ennemis se côtoient. Parlementaires invétérés de gauche, ceux non moins endurcis de droite, conseillers fédéraux et journalistes s'opposent et rivalisent dans des joutes verbales qui n'ont d'égal que l'ampleur du chiffre d'affaires des pâtisseries consommées.

Peu de parlements au monde sont aussi irrespectueusement envahis par une avalanche de carrosseries que le Palais fédéral dont l'entrée est certains jours totalement obstruée par les voitures. Seuls quelques écologistes se rendent aux débats en vélo.

représentants de la presse écrite, s'informer et étudier continuellement de nouveaux dossiers. Le travail du parlementaire de milice exige parfois des semaines d'absence.

L'ex-conseiller d'Etat Zellweger (les conseillers d'Etat sont la plupart du temps payés par les cantons) juriste brillant, s'était spécialisé dans la rédaction de constitutions destinées aux pays africains. L'argent qu'il en retirait lui permettait d'assumer son poste de conseiller aux Etats.

D'après une enquête, 90% des parlementaires se plaignent de ne pas avoir assez de temps pour se consacrer à leur famille. Les membres de pro-

